

# Diagnostic de la précarité alimentaire au sein de la communauté de communes du Genevois

Synthèse de l'étude

Novembre 2024

# Objectifs

Identifier **les profils et les besoins** des personnes en situation de précarité

Caractériser **l'offre de lutte contre la précarité alimentaire**, repérer les **zones prioritaires** d'intervention et les **problématiques récurrentes** sur le territoire

Elaborer des **fiches actions** pour accompagner l'élaboration du plan d'action du PAT dans ses actions de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire

# La méthodologie utilisée



## Recueil et analyse de données quantitatives :

- **Indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire** – sur les 190 personnes ayant indiqué être contraintes dans leurs achats alimentaires pour des raisons budgétaires dans le questionnaire partagé de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Indicateurs socio-démographiques du territoire, pour la construction d'un **scoring de risque d'exposition à la précarité alimentaire**



## Recueil et analyse de données qualitatives :

- **Associations d'aide alimentaire du territoire** : Les Amis de la Récup, ALFAA-GHS, l'Accorderie, Association Arc-en-ciel
- **Acteurs sociaux du territoire** : le CCAS de Saint-Julien-en-Genevois, la Maison des habitants
- **Personnes concernées par les situations de vulnérabilité alimentaire et / ou recourantes à l'aide alimentaire**

# I. ÉTAT DES LIEUX : QUELLES PRÉCARITÉS SUR LE TERRITOIRE ?

1. Le territoire frontalier, vecteur d'inégalités et de précarité
2. Identifier la précarité alimentaire sur le territoire

# Le territoire frontalier, vecteur d'inégalités et de précarité

- Spécificités socio-économiques du territoire
  - Des **indicateurs socio-économiques favorables** sur le territoire
  - Des **disparités infra-communes**
  - Des **disparités entre les habitant.es** – selon le pays de travail, Suisse ou France

→ **Coût de la vie adapté aux salaires helvétiques, problématiques d'accès aux biens de nécessité pour les travailleur.les français.es à bas salaires**

	Communauté de communes	Haute-Savoie	France métropolitaine
Médiane niveau de vie annuel (2020)	38 480 €	27 030 €	22 400 €
Taux de pauvreté (2021)	9,7 %	9,5 %	14,5 %

	Moyenne salaire nets mensuels déclarés	Médiane salaires nets mensuels déclarés
Ménages actifs en France (n=61)	3 109 €	2 600 €
Ménages au moins un actif en Suisse (n=101)	9 736 €	7 000 €

# Le territoire frontalier, vecteur d'inégalités et de précarité

- Adapter les indicateurs de pauvreté au **contexte frontalier**

Seuil de pauvreté français (2024)	1 216 €
Seuil de pauvreté subjectif moyen national (2024)	1 396 €
Seuil de pauvreté subjectif moyen défini par les professionnel.les de l'action sociale au sein de la CCG	1 600 €
Seuil de pauvreté subjectif moyen défini par les personnes répondantes au questionnaire quantitatif au sein de la CCG	1 955 €

- Apparition de **situations de précarité multiformes** au sein de la CCG
- **Volet alimentaire fortement marqué** pour les ménages les plus vulnérables

Le **seuil de pauvreté subjectif moyen** a été développé par l'IPSOS et le Secours Populaire français dans le cadre de l'enquête annuelle *Baromètre de la pauvreté et de la précarité auprès des Français*. Dans ce cadre, les personnes sont interrogées sur « le revenu net par mois en dessous duquel une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ». Cette question a été reprise dans le questionnaire quantitatif partagé aux habitant.es, l'échelle de référence étant réduite au territoire de la CCG.



*Quand je serai à la retraite je ne sais pas si je pourrai m'en sortir. Je ne ferai plus les mêmes choix alimentaires, je serai sûrement amenée à solliciter une aide alimentaire – **une femme seule, en activité en France.***



# Identifier la précarité alimentaire sur le territoire

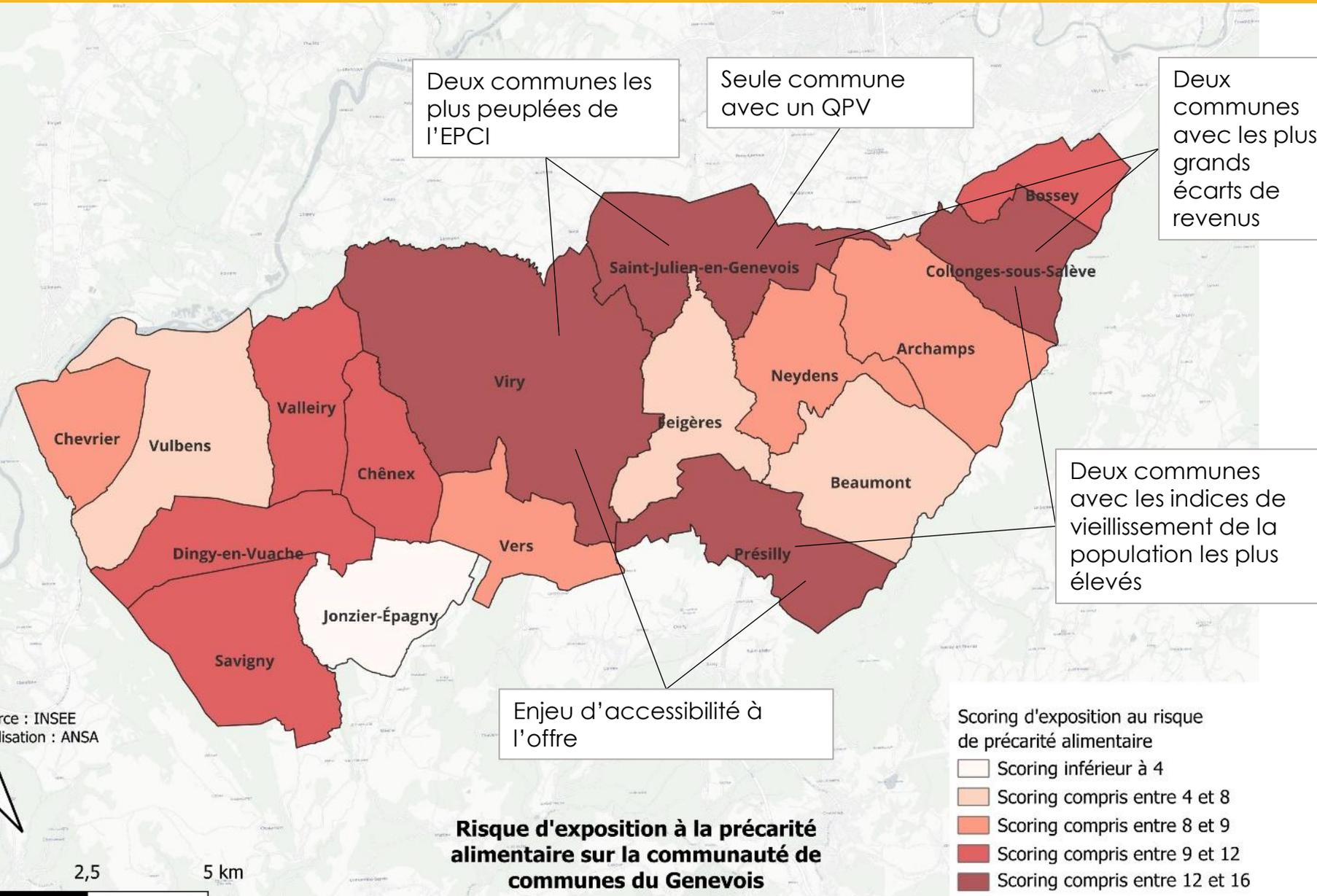
- **Les publics particulièrement vulnérables** au sein de la CCG
  - Les **personnes seules**, étudiantes et jeunes actives, notamment venues trouver un emploi en Suisse
  - Les **familles**, dont monoparentales
  - Les personnes **sans emploi**
  - Les **personnes retraitées et âgées** dont les agriculteur.ices retraité.es
  - Les **travailleur.ses pauvres**
  - Les personnes **anciennement frontalières**



“

*Les gens arrivent dans la région pour gagner de l'argent mais se râpent les genoux sur les réalités. Les salaires français ne sont pas suffisamment élevés pour vivre et pour s'alimenter décemment – **une femme en couple avec un enfant, en activité en France.***

# Identifier la précarité alimentaire sur le territoire

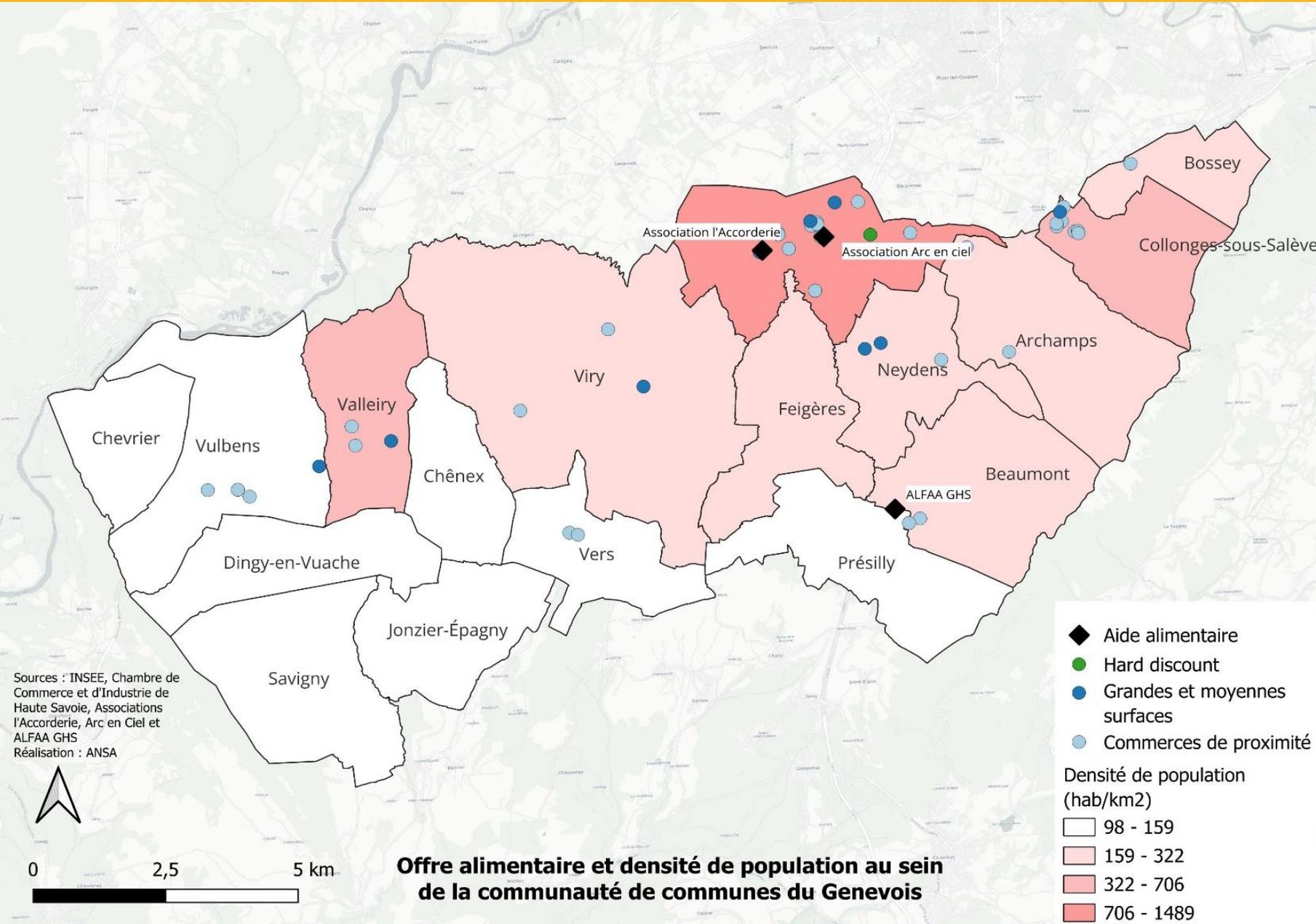


Le **scoring** du risque d'exposition à la précarité alimentaire est un outil d'interprétation. Il permet de localiser les publics potentiellement concernés par des situations d'insécurité alimentaire, et a *fortiori*, d'identifier les territoires où les risques de précarité alimentaire sont les plus élevés, en comparaison aux autres communes de l'EPCI.

## II. LES RÉPONSES APPORTÉES EN TERMES D'ACCÈS À L'ALIMENTATION

1. Réaliser des achats alimentaires : des denrées peu accessibles pour les plus vulnérables
2. Une offre d'aide alimentaire variée pour lutter contre la précarité alimentaire
3. Le maillage territorial de l'aide alimentaire : une couverture insuffisante des besoins

# Réaliser des achats alimentaires, des denrées peu accessibles



Comparer la localisation des lieux d'approvisionnement en denrées alimentaires à la densité de population met en évidence une offre **polarisée autour du centre urbain** de la CCG, Saint-Julien-en-Genève. Cette **organisation du territoire** pose alors la **question de l'accessibilité des publics à l'offre**, en termes de mobilité, de moyens économiques et de recours à l'aide alimentaire.

# Réaliser des achats alimentaires, des denrées peu accessibles

- **Une accessibilité économique limitée** aux denrées alimentaires
  - **45 %** des ménages **contraints dans leurs achats alimentaires pour des raisons budgétaires**
  - **Le prix comme 1er critère d'achat** pour les ménages les plus vulnérables
  - Différentes stratégies mobilisées pour pallier le manque de ressources :
    - Réaliser des achats en direct du producteur
    - Réaliser des achats en rayon antigaspi
    - Multiplier les lieux d'approvisionnement pour cumuler les promotions
    - Réaliser ses courses alimentaires une fois par mois
    - Se rendre dans un département limitrophe
- **Une accessibilité géographique inégale pour les habitant.es de la CCG**
  - Phénomène de précarité mobilité pour les ménages sans moyen de transport personnel
  - Contrainte de ne fréquenter que des enseignes alimentaires proches du lieu de vie mais potentiellement plus onéreuses
  - Manque de connaissance des lieux de vente en direct auprès des producteurs et / ou impossibilité de s'y rendre



→ Une offre particulièrement chère pour des revenus français, difficile d'accès selon le lieu de vie et souvent méconnue

# Une offre d'aide alimentaire variée

## ➤ Diversité de structures présentes sur le territoire

- Distribution de colis alimentaires
- Vente de paniers de légumes bio maraîchés en circuit-court
- Distribution de bons de soutien financiers
- Initiative citoyenne de lutte contre le gaspillage alimentaire et de redistribution
- Aides communales et départementales exceptionnelles

## ➤ Des dispositifs **d'aide structurants pour les ménages les plus vulnérables**

“

*On a accès au nécessaire, aux pâtes. Mais l'huile pas exemple, je n'y arrive pas. Le beurre pareil, le fromage : tu ne peux pas acheter tout ça. Heureusement que j'ai l'association je prends des légumes pour me nourrir – **une femme avec 4 enfants, en activité en France.***





## ALFAA-GHS

L'association ALFAA-GHS est la seule qui propose une **distribution alimentaire conséquente** sur la Communauté de communes. La distribution a lieu toutes les deux semaines et fonctionne à la manière d'une épicerie. Les personnes payent 2 € pour bénéficier de la distribution, auxquels 1,5 € s'ajoute par enfant dans le ménage.

L'association s'approvisionne via **4 canaux** :

- Les denrées distribuées par la Banque alimentaire
- La collecte annuelle auprès des enseignes alimentaires du territoire
- Des dons de producteurs du territoire
- Des achats auprès de GMS ou de producteurs

A la marge de la distribution alimentaire, les bénévoles proposent différentes activités pour les personnes accompagnées, afin de les aider selon les compétences de chacun.e.

Evolution des foyers inscrits à la distribution d'ALFAA-GHS  
(2020-2023)

2020	2021	2022	2023
139 foyers inscrits	253 foyers	284 foyers	549 foyers
Variation n-1	+ 82 %	+12 %	+ 93%

Activités proposées à la marge : accompagnement à l'écriture de CV, recherche de contrats d'apprentissage / stage, aide au déménagement etc.

## L'Accorderie

Les Accorderies ont pour objectif de **renforcer les liens sociaux** et le pouvoir d'agir des personnes par un système d'entraide et d'échange de temps. Le réseau est présent sur le territoire via 3 antennes : Saint-Julien-en-Genevois, Chênex et Archamps.

L'antenne de Saint-Julien-en-Genevois, située dans le QPV, propose un projet qui s'inscrit dans une dynamique d'aller vers le mieux manger pour les personnes accompagnées, autour de :

- une **vente de paniers de légumes frais pour 27 foyers**, toutes les semaines, en partenariat avec un **maraicher local** et la CAF de la Haute-Savoie. Les paniers sont vendus à tarif différencié, 15 € classique et 3 € solidaire, le différentiel étant subventionné par la CAF.
- des **visites de l'exploitation agricole**
- des **ateliers cuisine et sensibilisation à la nutrition**, organisés avec le CCAS et la Maison des Habitants





## Arc-en-ciel

L'association Arc en ciel est une boutique solidaire dont les revenus permettent de financer une **distribution de bons de soutiens pour des achats alimentaires**, ainsi que des bons de Noël une fois par an.

- Ces bons sont fléchés dans 3 enseignes partenaires du territoire : Carrefour et Intermarché.
- L'orientation vers les bons, ainsi que leur distribution est assurée par **les professionnel.les de l'action sociale**.
- Le montant du bon courant est de **50 euros**, avec possible adaptation selon le nombre de personnes dans le ménage, **distribué jusqu'à 8 fois par an et par ménage**.
- Les personnes recourantes peuvent ainsi **adapter leurs achats à leurs besoins**.

Bons de soutien alimentaire			
Année	2021	2022	2023
Foyers inscrits	262	282 (+8 %)	324 (+15 %)
Nb bons attribués	437	638 (+46 %)	763 (+20 %)
Montant total bons	21 830 €	34 105 € (+56 %)	43 155 € (+26 %)

Bons de Noël			
Année	2021	2022	2023
Foyers inscrits	321	356 (+11 %)	313 (-12 %)
Montant total bons	14 080 €	24 530,00 € (+74 %)	25 040,00 € (+2 %)

## Les Amis de la Récup

L'association est un réseau d'entraide solidaire de récupération de fruits et légumes invendus auprès de deux GMS du territoire. Le fonctionnement de l'association repose sur des relations de qualité entre une vingtaine de bénévoles et le bouche-à-oreille. Les temps de collecte et les moments informels permettent également de **lutter contre l'isolement social**.

Les denrées sont ensuite redistribuées parmi les bénévoles et dans leur réseau, en ciblant les personnes en difficulté. Une **cinquantaine de foyers seraient touchés par ce mode de distribution informel**.



“

Ce qu'on fait ce n'est pas seulement de l'antigaspi mais il y a aussi un côté social. On redistribue à ceux qui en ont besoin : une amie à la retraite mais avec seulement 600 € par mois, la voisine qui est seule avec 4 enfants, une amie qui est veuve et qui a du mal... On ne peut pas distinguer bénévoles et bénéficiaires – **Association les Amis de la Récup**.

## Les aides communales et départementales

Les structures sociales du territoire proposent des **aides financières exceptionnelles** pour les ménages en difficulté :

- Le CCAS de Saint-Julien-en-Genevois distribue des **chèques d'accompagnement personnalisé** (CAP) : 60 € par ménage et 20 € par enfant.
- Le Conseil Départemental de Haute-Savoie distribue des **chèques alimentaires**, pour acheter des denrées dans des magasins affiliés. Les ménages peuvent bénéficier de cet accompagnement jusqu'à 5 fois par an.

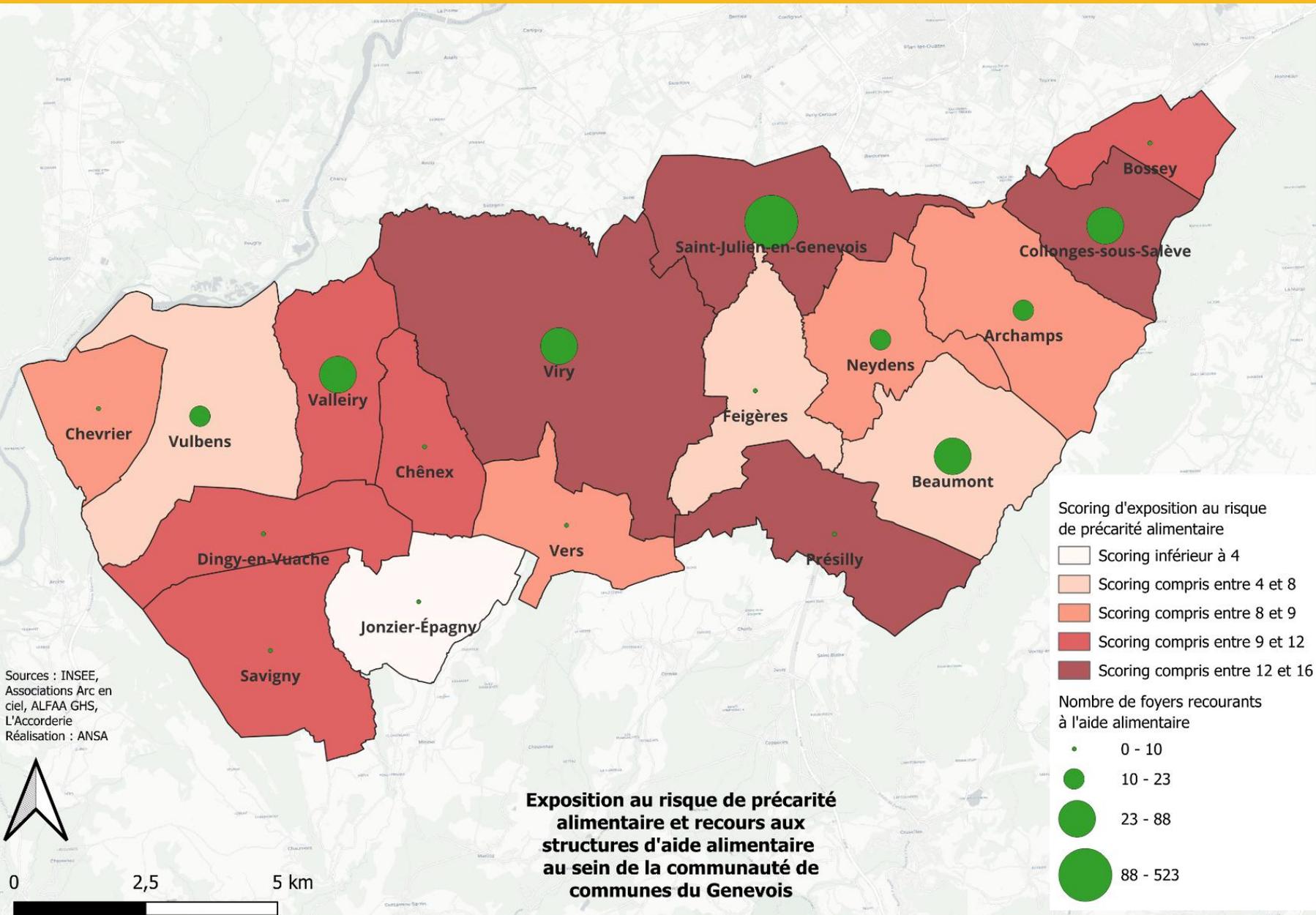


### Centre Communal d'Action Sociale



*Au CCAS on garde aussi en réserve quelques vivres dans l'ancien local de l'épicerie, pour dépanner lorsqu'une personne est en grande difficulté et dans l'attente d'une autre aide – **un.e professionnel.le de l'action sociale***

# Le maillage territorial insuffisant de l'aide alimentaire

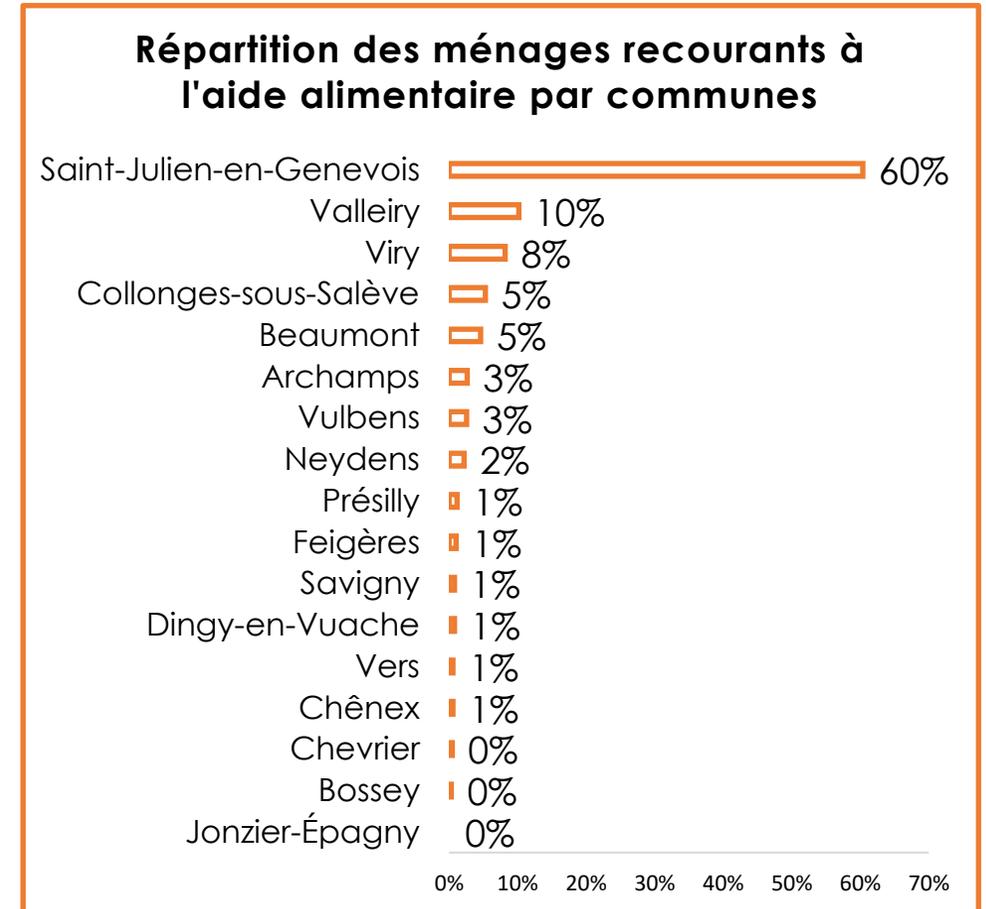


Les 3 principales associations d'aide alimentaire du territoire ont partagé le nombre de personnes recourantes à leur aide et leur commune de provenance en 2023. L'agrégation des données permet d'esquisser une **estimation du nombre de personnes recourantes à l'aide alimentaire et leur commune de provenance**. Ces chiffres ne prennent pas en compte le potentiel multi recours de certains publics aux associations.

# Le maillage territorial insuffisant de l'aide alimentaire

- **Concentration des publics recourants à Saint-Julien-en-Genevois**
  - Concentration importante de publics vulnérables dans le centre urbain de la CCG
  - Présence des associations Arc-en-Ciel et l'Accorderie dans la ville
- Présence pourtant marquée de **publics vulnérables dans les autres communes** de la CCG
  - Augmentation des recours à ALFAA-GHS de ménages vivant dans les communes de la CCG entre 2020 et 2022 : + 359 % Valleiry, +350 % Présilly, + 346 % Collonges-sous-Salève

→ **Augmentation de la prégnance de la précarité alimentaire sur un grand nombre de communes du territoire, mais recours polarisés autour de Saint-Julien-en-Genevois**



# Le maillage territorial insuffisant de l'aide alimentaire

- **Un non-recours à l'aide alimentaire**, malgré des besoins existants – hypothèses de compréhension :
- Accessibilité géographique limitée pour les personnes isolées, sans moyen de transport personnel
  - Prix de l'aide alimentaire, frein pour les ménages les plus vulnérables
  - Sentiment de honte associé au fait de bénéficier d'une aide, matérielle ou financière
  - Accessibilité aux dispositifs limitée par l'orientation d'un.e professionnel.le de l'action sociale
  - Méconnaissance des lieux de recours

→ **L'aide alimentaire ne peut prendre en charge tous les besoins à l'échelle du territoire, ni endiguer les situations de non-recours existantes**

“

*Ce qui est compliqué, c'est à la fois de payer pour ALFAA et pour l'Accorderie. Aujourd'hui, on est le 26, il ne me reste plus que 50 centimes pour aller jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre – **un homme seul, sans activité.***

“

*C'est compliqué de franchir le pas et de sortir un bon de soutien financier à la caisse, beaucoup n'y arrivent pas : ils n'osent pas demander d'aide de peur d'être stigmatisés par les autres – **Association Arc-en-Ciel.***

# III. QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ALIMENTATION DES PLUS VULNÉRABLES ?

1. L'adéquation de l'aide alimentaire aux besoins des publics recourants
2. Quelles pratiques alimentaires parmi les habitant.es ?

# L'adéquation de l'aide alimentaire aux besoins des publics

- L'aide alimentaire est pensée comme un complément, une solution d'urgence, mais peut représenter la **principale source d'approvisionnement en nourriture des ménages les plus vulnérables**
- Plusieurs **limites évoquées** par les personnes recourantes quant à leur **appréciation de l'aide** :
  - **Une qualité** des produits distribués variable : DLUO et DLC courtes, produits frais abimés
  - Des **produits inadaptés aux habitudes alimentaires**, selon les régimes alimentaires ou les capacités culinaires, ou encore une méconnaissance des denrées
  - Les **quantités** insuffisantes pour couvrir les besoins des foyers entre deux distributions
- Apparition d'un **multi-recours chez les plus vulnérables** : cumuler différentes aides, sur le territoire voire dans d'autres départements pour réaliser des économies

“

*Parfois c'est un peu juste, le panier ne me permet pas de durer 15 jours même s'il y a pas mal de choses. Le plus dur, ce sont les derniers jours qui précèdent la prochaine distribution – **une femme avec un enfant, à la retraite.***

“

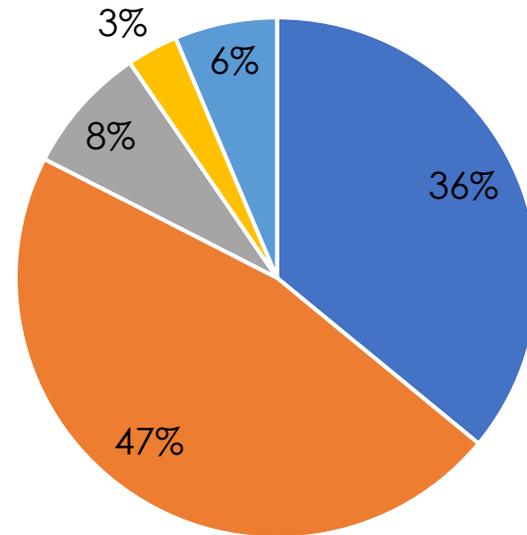
*Les produits frais c'est souvent périmé ou alors ça reste 1 jour et il faut manger 10 yaourts en une journée. Moi je mange parfois les produits même si c'est un peu périmé mais mes enfants ils ne veulent pas – **une femme avec 4 enfants, en activité à temps partiel en France.***

→ **Questionnement quant à la dignité des personnes recourantes et la normativité imposée par l'aide, concernant leur possibilité de choisir leur alimentation**

# Quelles pratiques alimentaires parmi les habitant.es ?

## Indicateur de suffisance alimentaire (n=189)

- Je peux manger tous les aliments que je veux et que j'aime en quantité suffisante
- Je peux manger en quantité suffisante mais pas toujours les aliments que je veux et que j'aime
- Je n'ai parfois pas assez de nourriture à manger (3 à 10 fois par mois)
- Je n'ai souvent pas assez de nourriture à manger (Plus de 10 fois par mois)
- Ne sait pas / Ne veut pas répondre



D'après les réponses des personnes ayant participé au questionnaire partagé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes et ayant indiqué avoir déjà été contraintes pour des raisons budgétaires dans leurs achats alimentaires.

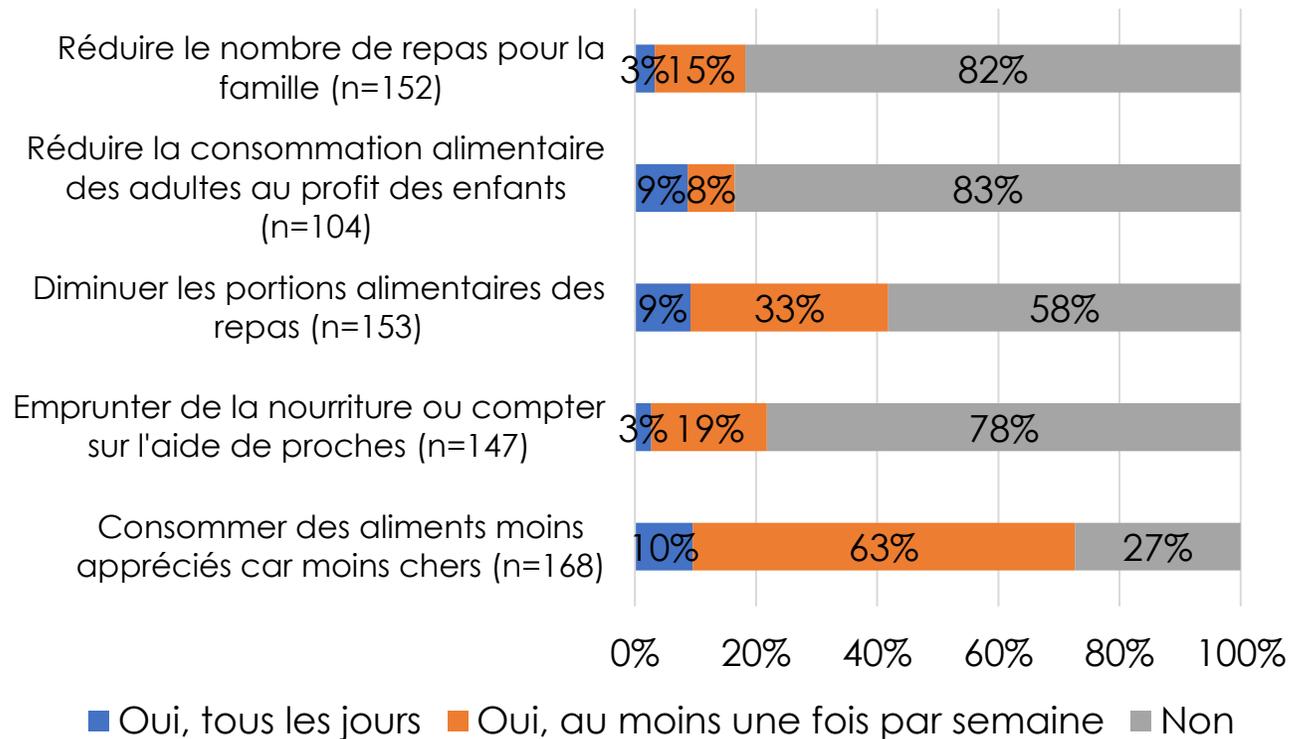
L'indicateur de **suffisance alimentaire (FSI)** est utilisé à l'international pour mesurer la **perception de l'insécurité alimentaire d'un foyer**. Celui-ci repose sur une question à 4 modalités qui permettent à la personne d'**autoévaluer la suffisance de l'alimentation** de son foyer.



- Des situations **d'insuffisance alimentaire** pour les ménages :
  - 11 % sont confrontés à une situation **d'insuffisance alimentaire**
  - Presque la moitié **contraintes à s'alimenter avec des aliments peu voire pas appréciés**
- **Restrictions dans les habitudes de consommation** : ne consommer que deux repas par jour, un unique repas, voire un repas un jour sur deux dans les cas les plus extrêmes

# Quelles pratiques alimentaires parmi les habitant.es ?

## Occurrence des stratégies d'adaptation mises en place la semaine avant le questionnaire



D'après les réponses des personnes ayant participé au questionnaire partagé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes et ayant indiqué avoir déjà été contraintes pour des raisons budgétaires dans leurs achats alimentaires.

L'indicateur de stratégies d'adaptation réduit (rCsi) est utilisé à l'international pour mesurer les stratégies d'adaptation des ménages, comme **indicateur indirect d'accès à l'alimentation et à la sécurité des moyens d'existence**.



➤ Des stratégies de privation pour pallier le manque de nourriture :

- Une **alimentation subie** pour une majorité des ménages interrogés, avec la consommation d'aliments non choisis
- Des restrictions alimentaires qui questionnent la **suffisance de l'alimentation et les degrés de faim éprouvés**
- Une **insécurité alimentaire croissante des parents** au regard de l'indisponibilité des denrées dans le foyer

# Quelles pratiques alimentaires parmi les habitant.es ?

➤ Les conséquences d'une **alimentation insuffisante et non choisie sur l'appréciation des personnes** – plusieurs questionnements :

- Qualité de l'alimentation **en termes nutritifs**
- Accès à une alimentation **équilibrée**
- Accès à des **produits frais**
- Accès à une alimentation qui correspond à des **critères de durabilité**



“

*L'histoire des cinq fruits et légumes par jour, ici pour moi c'est impossible ! Il faudrait être Crésus ! – **une femme avec un enfant, sans activité.***

“

*Avec l'aide alimentaire c'est difficile de s'alimenter correctement. On voit bien qu'on récupère les produits en fin de course – **un homme seul, sans activité.***

“

*Quand tu es dans le besoin, l'alimentaire en boîte est une façon de se rassurer pour tenir le coup, et s'assurer qu'elles vont pouvoir nourrir leurs enfants. L'alimentation durable avec des fruits et légumes frais et de la viande ce n'est pas donné à tout le monde – **Association Arc-en-Ciel.***

# IV. LES DYNAMIQUES DE COORDINATION SUR LE TERRITOIRE

1. Quelles complémentarités entre les acteurs associatifs ?
2. Les enjeux d'une coordination locale de l'aide alimentaire

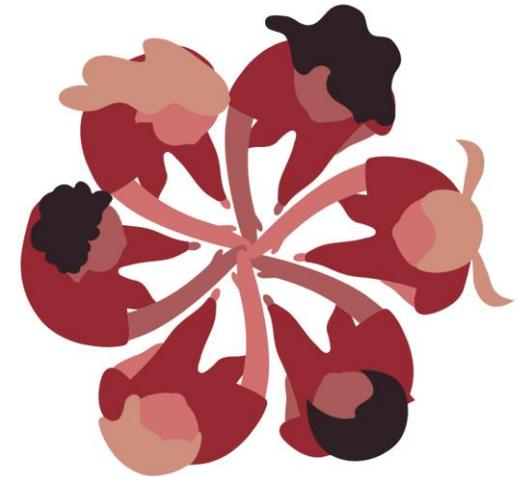
# Quelles complémentarités entre les acteurs associatifs ?

- Des projets **coexistants**, pensés pour répondre à différents seuils de précarité
  - Accompagnement de publics très vulnérables par ALFAA-GHS
  - Aide d'urgence via Arc-en-Ciel
  - Sensibilisation au mieux manger par l'Accorderie
  - Coup de pouce et lutte contre la surconsommation par les Amis de la Récup
- Des **difficultés à monter des projets collectifs**
  - Prémices de mutualisation : réorientation des publics, appui logistique selon les besoins
  - Philosophies associatives et positionnements stratégiques divergents qui limitent l'émergence d'initiatives communes
- Volonté des associations **à aller vers une meilleure coordination et mutualisation**



# Les enjeux d'une coordination locale

- Des leviers existants et des idées innovantes
  - Mieux **identifier le non-recours** pour mieux comprendre les conditions de vie des personnes les plus vulnérables et **identifier les personnes invisibles**
  - Favoriser **l'interconnaissance associative** pour comprendre les champs de compétences et les opportunités de connivence
  - Développer l'offre existante pour intégrer plus systématiquement les **enjeux du mieux manger et le renforcement du pouvoir d'agir** aux actions de lutte contre la précarité alimentaire
- Identifier les instances pertinentes
  - Le rôle de la **CCG et du CCAS de Saint-Julien-en-Genevois**, instigateurs de rencontres interacteurs



# RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ÉLABORATION DE FICHES ACTION

1. Renforcer les actions existantes sur le territoire
2. Développer des actions innovantes
3. Entériner une coordination locale d'aide alimentaire

# Remerciements

L'Ansa remercie vivement toutes les personnes interrogées, professionnelles de l'action sociale, salariées et bénévoles, qui ont accepté de participer aux entretiens qualitatifs, nous ont pour certaines accueillies et ont communiqué de nombreuses données exploitées dans le présent diagnostic.

Nos remerciements également les habitant.es de la Communauté de communes du Genevois qui ont accepté de répondre à nos questions, pour leur disponibilité, leur confiance et la richesse de nos échanges.



[www.solidarites-actives.com](http://www.solidarites-actives.com)

Agence nouvelle des solidarités actives  
28, rue du Sentier 75002 Paris  
Tél. : 01 43 48 65 24

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET CONTACT

**ROBINAULT Cécile**

[cecile.robinault@solidarites-actives.com](mailto:cecile.robinault@solidarites-actives.com)

**DUBREUIL Lila**

[lila.dubreuil@solidarites-actives.com](mailto:lila.dubreuil@solidarites-actives.com)